BULGOM



Saint-Blais











Editeur





La Croix-Blanche à Cressier





VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Dans sa chronique mensuelle, Anne May s'intéresse au sable, dont l'importance est souvent négligée dans notre vie quotidienne, mais qui est pourtant une ressource indispensable à nos modes de vie. A lire en page 15





LA TÈNE



AVIS D'ENOUÊTE

Parcelle(s) et coordonnées: 3466 - Marin - Epagnier; 1206399/2567759

Situation: Sur le Crêt; Rue Paul-Vouga 99

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air-eau à l'extérieur en

remplacement d'une chaudière à gaz (PAC Système module) Requérant(s) : Cédric FANKHAUSER, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / En-

trée en vigueur le 07.06.1995 Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités: Périmètre de plan directeur de quartier: PDQ en vigueur / Sur le Crêt / Entrée en vigueur le 30.09.1996; Périmètre de plan de quartier: PQ en vigueur / Sur le Crêt 3 / Entrée en vigueur le 27.01.1999; Zone à bâtir: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

HAUTERIVE



CONVOCATION « ORDINAIRE » AU CONSEIL GENERAL

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le :

Lundi 25 septembre 2023 à 19h00 au Bâtiment des Services Publics (BSP), Hauterive

ORDRE DU JOUR

- 1. Bienvenue et appel
- 2. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2023
- 3. Adoption du procès-verbal du 19 juin 2023
- Nomination de 4 suppléant es (1 par parti) à la Commission des bâtiments scolaires
- Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la révision du règlement général du Syndicat intercommunal pour l'assainissement des eaux de la Châtellenie
- Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'adaptation du coefficient d'impôt sur les personnes physiques dans la règlementation communale
- 7. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la comptabilisation des taxes d'équipement et la réglementation des fonds communaux
- 8. Fusion point de situation
- 9. Communications du Conseil communal
- 10. Ouestions et divers

Le Conseil communal

Hauterive, le 5 septembre 2023

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 15.09.23 au 16.10.23 Publication FAO n° 37

Dossier SATAC n° 116974

Parcelle(s) et coordonnées: 919 - Thielle - Wavre; 1207978/2568958

Situation: Thielle; Derrière-le-Château 6

Description de l'ouvrage: Construction d'un cabanon de jardin. Requérant(s): Michel Simonet, 2075 Thielle Auteur(s) des plans: Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone de faible densité / Compétence Communale / Entrée en

vigueur le 14.04.1993 Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités : Zone à bâtir: Zone de faible densité / Compétence Communale / Entrée en viqueur le 14.04.1993

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

HAUTERIVE



POLITIQUE DE PARCAGE AU CENTRE SPORTIF

Nous vous informons que la politique de parcage au Centre sportif a été quelque peu modifiée de la manière suivante :

- La durée de parcage est unifiée pour le Centre sportif et le port. Les parkings sont payants jusqu'à 20h00
- Les 30 premières minutes sont gratuites au parking du Centre sportif
- Les places de parc situées à proximité immédiate du Silex ainsi que du Centre sportif bénéficient de la gratuité entre 12h00 et 14h00

Les arrêtés y relatifs sont disponibles sur notre site internet.

Avec nos meilleures salutations. Hauterive, le 15 septembre 2023

HAUTERIVE



INFORMATION VENDANGES

En période des vendanges, nous vous remercions de respecter le travail des vigneronnes et vignerons. Pour cela, nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de se promener dans les parcelles de vignes. Ce sont des propriétés privées, interdites d'accès toute l'année. Seuls les chemins portés au cadastre public restent praticables, à condition de ne pas se servir de raisin et de ne pas entraver le travail des vignerons.

Les animaux doivent être tenus en laisse, leurs déjections ramassées. Il en est de même dans les parcelles agricoles. De plus, il est interdit de se parquer sur le bord des vignes et chemins viticoles.

Le respect de ces consignes permettra une agréable cohabitation de toutes et tous, dans notre beau vignoble.

Avec nos meilleures salutations. Hauterive, le 15 septembre 2023

IMPRESSUM

Tirage: 10'700 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux

032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch **Mise en page:** Annalisa Galasso, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 92 francs Délai pour les textes: mardi 17h **www.bulcom.ch - www.messeiller.ch**

HAUTERIVE



FERMETURE DE LA PISCINE DU CENTRE SPORTIF EN RAISON DU LUNDI DU JEÛNE

En raison du Lundi du Jeûne, nous informons les utilisateurs du bassin de natation que la piscine sera fermée le lundi 18 septembre 2023 que ce soit au public et/ou pour les cours privés des locataires annuels.

Merci de votre compréhension. Le Conseil communal

CHÂTELLENIE DE THIELLE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prolongation de l'ouverture de la déchetterie le samedi

Vu la fréquentation importante du samedi de la déchetterie intercommunale de l'E2L à Cornaux, celle-ci sera accessible pour une période d'essai de 4 mois, du 2 septembre au 31 décembre 2023: **le samedi de 8h00 à 16h00, non stop.**

Par ailleurs, nous invitons chaque usager à trier préalablement ses déchets, afin de fluidifier le trafic et réduire le temps d'attente.

LE COMITE DE DIRECTION

CORNAUX



MISE AU CONCOURS

Notre structure parascolaire **«Rayon de Soleil»** à Cornaux et son antenne **«Petits Enges»** à Enges recherchent

un/e ASE env. 50% annualisé, (env. 60% en présentiel)

Votre mission:

- Accueillir les enfants en se montrant disponible et à l'écoute, les accompaquer dans leur apprentissage et leur autonomie.
- Assurer un encadrement de qualité auprès des enfants, en garantissant leur bien-être et leur sécurité ainsi qu'établir une relation de partenariat avec les familles.
- Contribuer à un climat constructif avec ses collègues.
- Organiser et mener, en collaboration avec l'équipe, des activités variées adaptées et participer aux colloques.

Votre profil:

- Titulaire d'un diplôme d'ASE.
- Être véhiculé indispensable.
- Capacité d'adaptation et sens des responsabilités.
- Aptitude à travailler en équipe avec un esprit constructif.
- Connaissance de l'allemand, un plus.

Nous vous offrons:

- Congé le mercredi et durant toutes les vacances scolaires.
- Une rémunération et des prestations sociales selon le statut de la fonction publique
- Avantages sociaux.

Entrée en fonction: 16 octobre 2023

Votre dossier de candidature est à adresser par mail à : commune.cornaux@ne.ch.

Délai de postulation: 21 septembre 2023

CONSEIL COMMUNAL

En route pour Laténa



Le dimanche 26 novembre prochain, les citoyennes et citoyens d'Enges, d'Hauterive, de La Tène et de Saint-Blaise se prononceront sur l'avenir institutionnel de leurs communes.

Pour mémoire, le 8 juin 2023, les Conseils généraux des quatre communes mentionnées ont massivement accepté la fusion. Le nom de la commune fusionnée sera Laténa.

Les partis politiques des quatre communes qui ont soutenu la fusion travaillent ensemble pour animer la campagne. Sur cette première photo se trouvent des représentants politiques des quatre communes. Vous reconnaîtrez d'autres personnalités dans nos prochaines publications.

Pour en savoir plus sur le projet Laténa www.fusion-baslac.ch

Notre objectif est d'informer les citoyennes et citoyens, de leur présenter les arguments en faveur de la fusion et de les encourager à aller voter. Il nous importe de tout entreprendre pour que personne ne puisse déclarer le soir du 26 novembre prochain: «Je ne savais pas ce qu'on devait voter», ou «Je n'avais pas compris les réels enjeux de ce scrutin».

LATÉNA MÉRITE VOTRE SOUTIEN. Nous avons 10 semaines pour vous en convaincre. Nous nous réjouissons d'aborder ce sujet capital pour notre région avec vous.

A cet effet, nous vous fixons 4 rendez-vous incontournables. Un dans chaque commune (voir les dates ci-dessous). Il s'agit de rencontres qui s'inscrivent dans le **Laténa-Tour.** Le même programme avec des intervenants différents sera proposé lors des 4 événements. Vous pourrez donc participer à la rencontre qui se déroule dans votre commune. Ou vous pourrez choisir la date qui conviendra le mieux à vos disponibilités. Enfin, vous pourrez aussi participer aux quatre rendez-vous, ce qui vous permettra de faire la connaissance d'habitantes et d'habitants d'autres communes et de personnalités qui portent le projet.

Lors de ces rencontres interactives, des membres de la société civile, des personnalités politiques et des invités spéciaux (il y aura des surprises...) s'exprimeront sur Laténa et sur ses enjeux.

Avez-vous besoins d'informations? Avez-vous des suggestions? Voulez-vous nous aider dans notre mission? OU! Alors, n'hésitez pas à nous contacter: info@latena-oui.ch

Et puis, surtout! Dans votre agenda, à la date du dimanche 26 novembre, n'oubliez pas d'inscrire « Votation Laténa ».

A la semaine prochaine pour d'autres nouvelles!

Les quatre rendez-vous du Laténa-Tour

Auditoire de Vigner à Saint-Blaise
Auditoire de Vigner à Baint-Blaise
Auditoire de Vigner à Baint-Blaise
Auditoire de Vigner à Baint-Blaise
Auditoire de Vigner à Saint-Blaise

Et puis...

26.11.202

Votation populaire sur Laténa



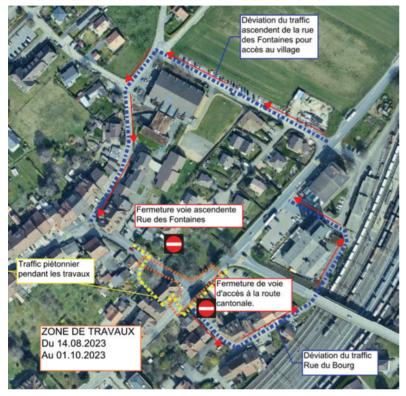
[]

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



CHANTIER – CAD ENTRE-DEUX-LACS – CARREFOUR DU TEMPLE



AVIS DE TRAVAUX ET DEVIATIONS DE TRAFIC

Nous vous informons que jusqu'à fin septembre, des travaux sont entrepris au carrefour du temple pour la mise en place du réseau CAD et pour l'aménagement routier.

Le trafic motorisé sera perturbé sur les tronçons concernés pendant la durée des travaux, et des déviations seront organisées de la manière suivante:

- La voie ascendante de la rue des Fontaines depuis le carrefour sera fermée au trafic pendant toute la durée des travaux et son trafic sera dévié vers la route des Vergers
- L'accès à la route cantonale depuis la rue du Bourg sera dévié vers la gare, restant disponible la voie de sortie depuis la route cantonale vers la rue du Bourg pour les riverains.
- La voie descendante de la rue des Fontaines pourra être aussi fermée pendant les horaires du chantier à cause de l'exécution du raccordement CAD au temple et restera ouverte au trafic à la fin de la journée. Lors de la fermeture ponctuelle le trafic sera dévié vers la route des Vergers.

Le trafic piétonnier vers la rue des Fontaines sera dévié selon les indications de la signalisation du chantier le long de la route cantonale vers l'arrière du Temple. Nous tenons à préciser que l'avancement des travaux est fortement dépendant des conditions météorologiques, ce qui pourrait entraîner des modifications du planning.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation mise en place par l'entreprise.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération et votre compréhension. LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



HORAIRE EXCEPTIONNEL

Les guichets de l'administration communale seront exceptionnellement fermés les après-midi du lundi 25 septembre et mercredi 27 septembre 2023. Toutefois, une permanence téléphonique est assurée pour ces 2 après-midis.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Cornaux, le 15 septembre 2023

CORNAUX



AVIS D'ENOUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 15.09.2023 au 16.10.2023

Publication FAO n° 37 **Dossier SATAC n°** 116804

Parcelle(s), coordonnées: 2495 - Cornaux: 1209420/2567812

Situation: Ch. des Etroits 24

Description de l'ouvrage: Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à

chaleur PAC Air/Eau

Requérant(s): C et Ch. Borraccini, 2087 Cornaux

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à haute densité/Compétence communale

Entrée en vigueur le 20.12.1999 Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi. Cornaux, le 15 septembre 2023

CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



AVIS A LA POPULATION

La rue du Vignoble a fait l'objet d'un assainissement des services publics souterrains ainsi que la réalisation d'une conduite de chauffage à distance « CAD ».

A la suite d'un sinistre, survenu le 21 février dernier, le service du feu a dû intervenir au Vignoble 78. L'accès a été possible uniquement parce que les murets, côté Nord de la chaussée, avaient été démontés durant les travaux.

Selon les directives et les normes concernant les accès, surfaces de manœuvres et d'appui pour les moyens d'intervention de la coordination des sapeurs-pompiers, nous devons garantir les accès aux véhicules d'urgences. Une largeur de 3,5 m dans les lignes droites est demandée.

Aussi, le Conseil communal a pris la décision de respecter ces normes et a dû malheureusement supprimer le parcage hors cases.

Nous prions la population de bien vouloir se conformer à la signalisation et de stationner les véhicules dans les cases prévues à cet effet.

Tout véhicule qui sera stationné en infraction sera dénoncé par la procédure d'amendes d'ordre.

Nous vous remercions de votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL





LIGNIÈRES



ARRÊTÉ TEMPORAIRE CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Lignières.

Vu la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958,

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière du 5 septembre 1979,

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1er avril 2020,

arrête temporairement:

Article premier.- A l'occasion de la Fête de la Désalpe à Lignières, la circulation sera interdite dans les rues du centre de la localité, à savoir:

du vendredi 22 septembre 2023 à 17h30 au samedi 23 septembre 2023 à 8h00

Depuis les carrefours suivants: ruelle de la Forge — rue de Fin de Forel / ruelle de la Forge – rue des Eussinges / rue des Eussinges -Place du Régent.

du samedi 23 septembre 2023 à 8h00 au dimanche 24 septembre 2023 à 8h00

Depuis les carrefours suivants: rue du Temple - chemin des Condémines / rue du Montilier – rue des Hautes-Bornes / route cantonale (RC 1162) – rue des Hautes-Bornes / rue du Franc-Alleu – chemin des Viviers / rue du Franc-Alleu — chemin de la Tuillière / route cantonale (RC1162) – chemin de la Perreuse / route cantonale (RC 1162) – rue du Moulin Navilot / rue du Moulin Navilot – Le Ruz du Plane / rue des Eussinges – chemin de Vorgneux / rue des Eussinges – Sur le Rein / rue des Ravières – Vy d'Enty / rue de Fin de Forel – Sur le Rein.

- Art. 2.-L'espace public de l'ensemble du périmètre devra être libéré de tout parcage de véhicules le samedi 23 septembre 2023 dès 8h00.
- Art. 3.-Un éventuel recours contre le présent arrêté ne déploiera pas d'effet suspensif.
- Art. 4.-Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Lignières, le 7 août 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président Cédric Hadorn Le vice-secrétaire Fabrice Bonjour

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEI DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS AUX PROPRIETAIRES RIVERAINS DES ROUTES CANTONALES

Les propriétaires riverains des routes cantonales sont rendus attentifs au fait que, conformément à l'art. 68 de la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) et à l'art. 30 de son règlement d'exécution (ReLRVP), les branches d'arbres et les haies pouvant pénétrer dans le gabarit d'espace libre des voies publiques, de même que celles qui masquent la signalisation routière ou entravent la visibilité aux abords des carrefours ou des accès privés, doivent être coupées en retrait des bornes ou limites de propriété, au minimum à 0.30 m en localité et 0.50 m hors localité. Pour les trottoirs, la largeur totale doit être dégagée. La hauteur des haies ne doit pas dépasser 0.60 m lorsque la visibilité doit être maintenue.

Par ailleurs les branches d'arbres surplombant les chaussées des routes cantonales doivent être coupées pour laisser un gabarit d'au moins 4.50 m. (routes d'approvisionnement : 4.80 m). Cette hauteur est fixée à 2.50 m pour les

La carte des routes cantonales et d'approvisionnement est disponible sur le site internet du service des ponts et chaussées à l'adresse www.ne.ch/spch. Un délai échéant au 15 novembre 2023 est imparti aux propriétaires pour procéder à l'élagage de leurs arbres et haies, faute de quoi ce travail sera exécuté à leurs frais par les soins du service des ponts et chaussées.

L'ingénieur cantonal, N. Merlotti

CRESSIER - SAINT-BLAISE - HAUTERIVE - LE LANDERON LA TÈNE - CORNAUX - LIGNIÈRES - ENGES













FERMETURE DES GUICHETS - LUNDI DU JEÛNE FÉDÉRAL

En raison du lundi du Jeûne Fédéral, les bureaux de l'administration communale seront fermés le lundi 18 septembre.

Merci d'en prendre note.

CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



VALIDATION

Lors de sa séance du 11 septembre 2023, le Conseil communal a validé l'élection du 29 août 2023 de Mme Sylviane Roth, Mme Odile Schleppi, Mme Julia Stollenmaier et M. Brice Renggli au Conseil général pour la période administrative 2020-2024.

CONSEIL COMMUNAL



Je suis Robin Nyfeler, chroniqueur au sein du Bulcom (De villages en visages) et vous invite à vous rendre à l'exposition qui est, pour moi, un coup de cœur!





2000 Neuchâtel

celinereymond.ch

CELIN

TECHNIQUE MIXT

DU 15 AU 30.9.2023

Galerie de l'Evole | Rue de l'Evole 5

Je - Ve 17h > 19h 11h > 17h 14h > 17h

SAINT-BLAISE

PROCHAINEMENT. TROIS ATELIERS PARTICIPATIFS À SAINT-BLAISE: RELIÂGES. SONNERIE DES CLOCHES ET «ÊTRE ET RESTER MOBILE»

Le Conseil communal organise trois ateliers auxquels la population est invitée à par-

Atelier ReliÂges, le 29 septembre à 14h à 16h à l'auditoire des collèges de Vigner, à Vigner 9. La Commune de Saint-Blaise, accompagnée par objectif:ne et le Service cantonal de la santé publique, vous invite à un atelier participatif sur le projet ReliÂges, qui vise à faire émerger des solutions permettant aux aîné-e-s d'améliorer leur quotidien.

Ce projet, destiné aux personnes de **70 ans et plus,** permet de mettre en place des actions dans différents domaines (mobilité, activités culturelles et artistiques, etc.). L'objectif est de faire un état des lieux de leur situation et d'identifier leurs besoins spécifiques.

Inscription jusqu'au 19 septembre auprès de l'administration communale, commune.saint-baise@ne.ch, 032 886 49 50

Atelier Sonnerie des cloches, le 21 octobre de 9h à 11h30 à l'auditoire des collèges de Vigner, à Vigner 9

Les travaux sur le clocher du temple vont prochainement s'achever et les sonneries vont pouvoir se faire à nouveau entendre. Mais:

- Faut-il reprendre le même régime de sonneries qu'auparavant?
- Faut-il interrompre les sonneries la nuit? Ou changer le rythme des sonneries?

Lors de cet atelier les personnes présentes pourront confronter leur opinion et chercher ensemble un consensus, voire faire perdurer le rythme qui prévalait avant les travaux du temple.

Au terme de l'atelier, une proposition de régime des cloches sera remise au Conseil communal

Inscription jusqu'au 12 octobre commune.saint-baise@ne.ch

Ouvert à toutes personnes concernées par la sonnerie des cloches

Atelier Etre et rester mobile, le 26 octobre de 13h30 à 17h à la salle de Justice de l'hôtel communal Grand'Rue 35, 2e étage

Se déplacer de manière intelligente et sûre

Des expertes et experts des transports publics et des spécialistes de la police vous transmettent des informations et astuces pour faciliter votre mobilité quotidienne. Grâce à la théorie et aux exercices pratiques sur les distributeurs de billets, vous restez mobile de façon indépendante, à pied et avec les transports

Inscription jusqu'au 19 octobre 2023 auprès de Pro Senectute Arc jurassien, 032 886 83 39 ou prosenectute.ne@ne.ch

Ouvert aux personnes de 65 ans et plus

Venez donner votre opinion, apprendre, réfléchir et donc enrichir la vie de notre vil-

Nous vous remercions d'avance de votre participation à ces ateliers et nous vous présentons nos plus cordiales salutations

Conseil communal

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENOUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 15.09.23 au 16.10.23

Publication FAO n° 37

Dossier SATAC n° 117008

Parcelle(s) et coordonnées: 4353 - Saint-Blaise; 1207134/2565509

Situation:Les Bourquillards; Chemin du Châble 6

Description de l'ouvrage: Transformation d'une maison familiale

Requérant(s): Cendrine Affolter, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans : Eveline Job , Kezia - Architecture & Energies Sàrl, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 12.04.4 RAC (TOS)

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



CONVOCATION

Séance extraordinaire du jeudi 21 septembre 2023 à 19h30 Auditoire des collèges de Vigner

Ordre du jour:

- 1. Appel
- Procès-verbal de la séance du 22 juin 2023
- Désignation de l'organe de révision des comptes 2023, 2024 et 2025; rapport à l'appui
- Révision du règlement général du Syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle; rapport à l'appui
- Demande de crédit d'engagement de CHF 7'427'000.00 pour la réfection et le réaménagement de la rue de la Maigroge, de la rue Daniel-Dardel et de la route de Lignières (RC 2185); rapport à l'appui
- Fusion: point de situation
- Communications du Conseil communal
- Motions et propositions
- Interpellations et questions

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Vous trouverez les documents et rapports relatifs à cette séance sur notre site

www.saint-blaise.ch/politique/conseil-general/rapports-et-proces-verbaux/2023 Les séances sont publiques: venez nombreuses et nombreux participer à la vie politique de votre commune.

SAINT-BLAISE



CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Les Communes d'Hauterive, de Saint-Blaise, de La Tène, de Cressier, de Cornaux, d'Enges, du Landeron et de Lignières, informent les citoyennes et citoyens qu'une personne qualifiée se tiendra à disposition des champignonneurs de la région pour effectuer un contrôle de leurs cueillettes à l'Hôtel communal de Saint-Blaise, au rez (Grand'Rue 35).

Lieu de contrôle: Hôtel communal (administration communale), rez, Grand'Rue 35 Jours et heures des contrôles: Tous les mardis, de 17h00 à 18h00

Contrôleuse: Madame Gaëlle Monnat, tél. 079/546.55.73, contrôleuse certifiée VAPKO.

Les contrôles débuteront le mardi 29 août pour se terminer le mardi 31 octobre

Important: le mardi 12 septembre, aucun contrôle ne sera effectué.



Même si la piscine est fermée, le Restaurant La Piscine

est ouvert 7/7 de 10h à 22h30

Du lundi au vendredi: Menu du jour: entrée, plat, dessert: CHF 20.-

Route de la Piscine • 2525 Le Landeron

032 751 26 88

HAUTERIVE-SAINT-BLAISE-LA TÈNE-CORNAUX-CRESSIER LE LANDERON-ENGES-LIGNIÈRES

















Toute personne qui souhaite un document émanant du contrôle des habitants à la possibilité de l'obtenir, via le quichet unique.

Les documents suivants sont disponibles:

- Attestation de domiciliations précédentes (domicile avec historique).
- Attestation de domicile.
- Attestation de séjour (secondaire).

Comment s'inscrire au Guichet unique?:



www.guichetunique.ch

ou en téléchargeant gratuitement la nouvelle application mobile «Guichet unique» sur les stores Google et Apple.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de votre contrôle des habitants. Les contrôles des habitants







AVIS DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LE RUAU

Dans les semaines à venir, des travaux d'entretien auront lieu dans le Ruau. Si les conditions météo et le débit le permettent, ces travaux débuteront le 13 septembre pour une durée d'environ 3 semaines.

Le Ruau est un cours d'eau qui déborde régulièrement dans le village et dont le gabarit est faible par rapport aux débits de crue. Les risques de débordement sont amplifiés par le développement du tuf, qui limite le bon écoulement de l'eau.

Ainsi, l'office des cours d'eau et dangers naturels, en collaboration avec la commune de Saint-Blaise, a mandaté une entreprise pour effectuer des travaux de retrait de tuf dans le Ruau. Les travaux se focaliseront sur quelques secteurs à ciel ouvert évalués comme étant les plus critiques. Ces secteurs se situent entre la rue du Tilleul et le chemin de la Plage. Des mesures seront prises pour limiter les impacts sur la biodiversité.





Les travaux engendreront quelques nuisances pour les riverains (bruit, dépôt de matériel, etc.) que nous remercions pour leur compréhension

En cas de questions, vous pouvez vous adresser à l'office des cours d'eau et dangers naturels, service des ponts et chaussées de l'État de Neuchâtel: 032 889 67 17.

ENGES



ERRATUM

ARRETE DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1er avril 2020,

Vu le préavis favorable de la commission Polpon,

considérant

le réaménagement du centre du village de la localité d'Enges avec la construction de modérations physiques de vitesse, et dans le but d'améliorer la sécurité des piétons et des usagers.

arrête

Limitation de vitesse

Article premier

Une zone 30km/h est créée au centre du village d'Enges, soit le long de le Route Principale. Le tronçon concerné se situe entre le bâtiment n°11 côté Neuchâtel et les bâtiments 20 et 25 côté Lignières.

La circulation et la signalisation sont réglementées par une « zone 30 » avec les signaux 2.59.1 OSR « Début de la zone 30» et 2.59.2 OSR «Fin de la zone 30».

Art 2 Abrogation

Cet arrêté abroge toute disposition antérieure contraire.

Contravention Art 3

> Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale, cantonale ou communale

Entrée en vigueur

Art. 4

La nouvelle limitation de vitesse sera effective dès que cet arrêté sera exécutoire et que le réaménagement du

centre du village sera terminé.

La présidente Vanessa Renfer AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL Le secrétaire Christophe Aubert

Décision approuvée le 23 juin 2023 Service des ponts et chaussées L'ingénieur cantonal: Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE), Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.



LE LANDERON



CONVOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Jeudi 21 septembre 2023, à 20h00 A l'Aula du Nouveau bâtiment administratif (NBA)

Ordre du jour

- 1. Appel
- 2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juin 2023.
- Demande de crédit de CHF 140'000.00 pour l'extinction partielle de l'éclairage public. Arrêté 1460. Rapport à l'appui.
- Demande de crédit complémentaire de CHF 270'000.00 pour le remplacement des fenêtres du bâtiment du Centre des Deux Thielles. Arrêté 1461 (voir arrêté 1429). Rapport à l'appui.
- 5. Adoption du nouveau Règlement communal sur les finances (RCF) et proposition de classement de la motion «pour un frein aux dépenses efficace, déposée le 23 juin 2022 et acceptée par le législatif le 8 décembre 2022. Règlement 1462.
- 6. Adoption du Règlement sur la répartition comptable de la taxe d'équipement, de l'alimentation et de l'utilisation du fonds (Règlement 1463) et de l'arrêté stipulant la répartition des taxes d'équipements définies dans le règlement d'aménagement communal (Arrêté 1464). Rapport à l'appui.
- Modifications du Règlement concernant l'utilisation du fonds communal sur l'énergie. (Arrêté 1465). Rapport à l'appui.
- Adoption des nouveaux statuts de la Fondation de la piscine du Landeron (Arrêté
- q Réponse du Conseil communal concernant la motion «création d'un pédibus», déposée le 17 juin 2022 et acceptée le 8 décembre 2022.
- 10. Motions à développer:
 - 10.1. Politique « Seniors » pour Le Landeron (PS), déposée le 26 juin 2023
- 11. Interpellations et questions écrites.
- 12. Pétitions, lettres et communications.
- 13. Questions orales.

Le Landeron, le 21 août 2023

VAL-DE-TRAVERS

LE CONSEIL COMMUNAL

Etablissements publics: permission tardive 1 heure. Publication dans la FO le 29 septembre 2023, fin du délai référendaire le 8 novembre 2023

LE LANDERON



AVIS D'ENOUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 15.09.23 au 16.10.23

Publication FAO n° 37

Dossier SATAC n° 117160

Parcelle(s) et coordonnées: 8393 - Le Landeron; 1213450/2570827

Situation: Les Escaberts; Combazin 11

Description de l'ouvrage: Aménagement de remblais Requérant(s): Cyril Humbert-Droz, 2523 Lignières

Auteur(s) des plans: Lauriane Noir-Wermuth LB Planification Sàrl, Pl. du Régent 1,

2523 Lianières

Demande de permis de construire : Sanction minime importance Affectation de la zone : Zone agricole / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 16a LAT; Art. 97 LAgr; Zone S2

Particularités: Zone de crêtes et forêts / Entrée en vigueur le 14.02.1966

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



contre le cancer



PROTHÈSES DENTAIRES à La Neuveville Réparation rapide Nettoyage - Place de parc Devis gratuit et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12 032 751 37 06

RVG

Energies

Renouvelables

Sàrl

Pompe à chaleur

Capt, solaire Th et PV

Eaux pluviales

A votre service Depuis 1982







L'autonomie pour votre maison. Depuis 1982

CRESSIER



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU Jeudi 28 septembre 2023 à 20h00 à la maison Vallier, 2088 Cressier Ordre du jour:

- 1. Correspondance Appel
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 juin 2023
- Nomination d'un membre à la Commission financière en remplacement de M. Luciano Cravero. démissionnaire
- 4. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif aux honoraires vacations et jetons de présence des autorités communales.
- 5. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif au règlement général du syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle et environ
- 6. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la répartition des dons reçus en faveur des sinistré.e.s lors des inondations du 22 juin 2021
- 7. Rapport de la Commission de répartition des dons au Conseil général relatif à la répartition des dons reçus en faveur des sinistré.e.s lors des inondations du 22 juin 2021
- 8. Rapport de la Commission PAL au Conseil général relatif à l'échéance des travaux
- 9. Points en suspens informations du Conseil communal
- 10. Divers

CRESSIER



AVIS D'ENOUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 15.09.2023 au 16.10.2023

Publication FAO n° 37

Dossier SATAC n° 116841

Requérant: SINACI Burçin et Seydi

Article cadastral no: 5024

Situation: Chemin des Argilles 2; Lieu-dit: Les Molières

Auteur des plans: M. Solgun Ahmet, Nego project Sàrl, 2525 Le Landeron Nature des travaux: Déplacement de la porte d'entrée de la maison

Sanction: minime importance

Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier. Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la Répu-

blique et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 15 septembre 2023 LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



DÉJECTIONS CANINES

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est de leur devoir de ramasser les déjections de leur animal et les déposer dans les poubelles prévues à cet effet.



Des contrôles seront effectués et les contrevenants seront immédiatement dénoncés selon la loi en viqueur.

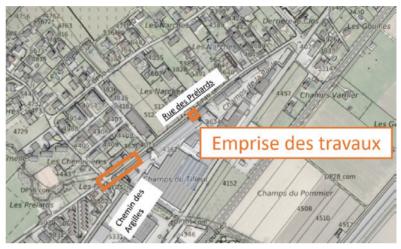
Le Conseil communal

CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX

Nous vous informons que les travaux pour la construction du chauffage à distance Entre-deux-Lacs sous la responsabilité de Groupe E Celsius SA se poursuivent. Une nouvelle étape de travaux est prévue dès lundi 18 septembre au chemin des Prélards selon le croquis ci-après.



Nous vous invitons à prendre contact directement avec les équipes de construction si vous souhaitez connaître en temps réel l'avancement du chantier.

Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

Groupe E Celsius



La bibliothèque-médiathèque de La Tène a le plaisir de vous inviter à l'atelier <u>Né pour Lire</u> qui aura lieu le

Mardi 19 septembre de 9h00 à 10h00

Cette animation s'adresse aux jeunes enfants dès leur première année et de moins de 4 ans accompagnés d'un parent, grand- parent ou accompagnant.

Venez partager un petit moment de lecture-plaisir avec vos bébés et tous jeunes enfants.

La bibliothèque leur est entièrement réservée durant cette heure.

Votre bibliothèque de La Tène



CRESSIER

Sortie de « Daryl et la chambre du destin » premier Thriller Jeunesse de David Ruiz Martin, auteur neuchâtelois

Après avoir provoqué quelques sueurs froides ou retourné le cerveau des lecteurs qui se sont immergés dans son univers et ses six romans, avec notamment « Seule la Haine », intrigue oppressante en ville de Neuchâtel qui avait obtenu le prix littéraire des lectrices du salon Sang pour Sang thriller, puis finaliste du prix du polar romand 2020 et du prix Iris Noir (Bruxelles) la même année, ou plus récemment avec son thriller psychologique « Le Berceau des Impurs », David Ruiz Martin, auteur neuchâtelois domicilié à Cressier, a décidé de mettre pour un temps ses romans « adultes » sur pause.

La raison? S'en prendre à vos chères petites têtes blondes!

C'est lâche avouera-t-il, mais c'est pour la bonne cause (littéraire). Lieu de l'intrigue? Le centre-ville de Neuchâtel, plus précisément la Place du Port, où une étrange fête foraine vient d'être installée.

L'accroche de ce premier thriller jeunesse est simple: À son premier jour d'école, Daryl, onze ans, se fait malmener par un élève de dernière année. Le samedi suivant, le jeune garçon trouve un moyen pour le moins insolite de lui rendre la monnaie de sa pièce: Là-bas, au milieu des carrousels et autres attractions étranges, il remarque une mystérieuse cabane avec, à l'intérieur, une machine qui permettrait d'exaucer n'importe quel vœu. Rancunier, Daryl demande alors que le grand Ludo soit puni à la hauteur de ses actes. Mais il va vite le regretter, car dès le lendemain, Ludo est introuvable...

Dans ce roman plein de suspense, les jeunes lectrices et lecteurs (le roman vise une cible de 9 à 13 ans) suivront les traces d'une bande d'ados, trois garçons et une fille, qui vont remuer ciel et terre pour tenter de démêler le vrai du faux, avec pas mal de frayeurs et quelques crises de rires.

Après avoir provoqué quelques sueurs froides ou retourné le cerveau des lecteurs qui se sont immergés dans son univers et ses six romans, avec notamment «Seule la Haine», intrigue oppressante en des sites de téléchargement numérique.

À l'occasion de la sortie de ce premier roman jeunesse, David Ruiz Martin entamera une série de dédicaces en commençant par Payot Chaux-de-Fonds le samedi 30 septembre, de 11h00 à 14h00, s'ensuivra Neuchâtel, Yverdon, ainsi que d'autres librairies de la région (suivez-le sur les réseaux sociaux pour plus de détails).



LA NEUVEVILLE - LE LANDERON

Vente de raisin en faveur d'actions régionales



Samedi 16 septembre 2023, le Lions Club La Neuveville-entre-deuxlacs proposera sa traditionnelle vente de raisin de table en faveur d'actions régionales.

Le raisin bio, fraîchement récolté par les membres du club-service et offert par le domaine de la Ville de Berne, sera vendu à La Neuveville et au Landeron. Une délicieuse occasion de soutenir les diverses actions régionales pour lesquelles le Lions club s'engage tout au long de l'année.

Points de vente samedi 16 septembre 2023:

La Neuveville Passage de la Tour Rouge à partir de 9h30 Le Landeron Devant que Kiosque à partir de 8h00

Votre soutien est précieux, merci!







QualityNet Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Service femme de ménage

Chemin des Nageux 15 • 2087 Cornaux Téléphone: +41 32 535 52 75 • Mobile: +41 78 667 95 27 info@qualitynet.ch • www.qualitynet.ch

LA TÈNE

Actions pour le climat



Saviez-vous que ...

En 2021, la surface agricole biologique était de 17.4 % au plan fédéral tandis qu'au plan neuchâtelois elle était de 11,8%.

Le canton de Neuchâtel à une surface agricole utile de 31'658 hectares. Celle de la commune de la Tène s'élève à 239 hectares

Kia Ceed CHF 23 350.-Movement that inspires

Garage - Carrosserie Storrer Sàrl

Grand pont 2 | 2087 | Cornaux +41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch Storrer Automobiles

Modèle illustré: Kia Ceed GT-Line 1.5 T-GDi aut. CHE 34.750 -* Modèle illustré: Kia Ceed GT-Line 1.5 T-GDi aut. CHF 34 750.-*, peinture métallisée CHF 630.- (TVA incl.), 6,0 I/100 km, 138 g CO₂/km*, catégorie de rendement énergétique C. Kia Ceed 1.0 T-GDi man. CHF 23 350.-, 6,4 I/100 km, 145 g CO₂/km**, catégorie de rendement énergétique D. Prime de CHF 2 000.- déjà déduite. Offre valable jusqu'au 28.02.2023 ou dans la limite des stocks disponibles. "Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 129 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP.





NEUCHÂTEL – SAINT-BLAISE

Un dirigeable

Dans le ciel du Bas-Lac

Dans la radieuse matinée, du dimanche matin 10 septembre passé, un petit dirigeable a survolé le rivage entre Neuchâtel et Saint-Blaise. Il a retenu l'attention de plusieurs personnes car les vols de tels engins ainsi que de montgolfières sont devenus rares dans notre région.

L'équipage de ce dirigeable à air chaud (photo de Benjamin Gross-Payot prise au large de la Maladière, à Neuchâtel) effectue de la prospection archéologique. Il a, d'ores et déjà permis de faire des découvertes intéressantes sur le fond sablonneux du lac.





HAUTERIVE

Une sortie familiale avec la Société Gym-Hommes

Lors de ce premier week-end du mois de septembre, la Société Gym-Hommes Hauterive organisait sa traditionnelle sortie en famille. Cette année, le choix du comité s'est porté sur les fameuses Grottes de Vallorbe.



Le dimanche 3 septembre 2023, lors de la sortie en famille, une bonne trentaine de membres et accompagnants sont partis en car depuis Hauterive pour une très belle journée dans le canton de Vaud voisin. Sur le chemin des Grottes de Vallorbe, toute l'équipe s'est arrêtée à «La Fabrique» (flûtes à Champagne et biscuits) pour une visite de son musée interactif ainsi qu'un divertissement «boulangerie artisanale». S'en est suivi un arrêt café-croissant sur les quais de Grandson.

Après cette petite demi-heure de car, les membres et accompagnants sont arrivés aux Grottes de Vallorbe, les plus grandes de Suisse, à quelques kilomètres seulement de la frontière française. Spectacle époustouflant, la visite a été couronnée par un apéro à l'intérieur même de ces cavités, dans l'exposition de minéraux «Le Trésor des Fées», regroupant une collection de plus de 250 minéraux du monde entier sous quatre coupoles creusées à même la roche. La SGHH a pu y déguster du Vallgrotte, un délicieux fromage à pâte mi-dure et à l'affinage unique au sein de ces mêmes Grottes de Vallorbe.

Puis, la direction a été prise tout droit jusqu'au restaurant JuraParc au Mont d'Orzeires, où un délicieux rôti de Porc à la broche avec röstis maison les attendait dans une ambiance fort sympathique. La digestion s'est faite sous la forme d'une balade sur les bords du Lac de Joux au Pont.

Le tout grâce à l'organisation et la conduite des 2 membres-chauffeurs, Patrick et Laurent qui ont ramené à Hauterive en fin d'après-midi une équipe rassasiée et très satisfaite de cette belle journée ensoleillée. Encore un grand merci à eux!

Une chose est sûre, tous repartent avec de magnifiques souvenirs de cette sortie familiale de la SGHH.

MHD



Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62 info@innovcar.ch • www.innovcar.ch

LE LANDERON

Le Landeron bénéficie de l'Internet ultra-rapide

Swisscom continue à étendre le réseau de fibre optique dans votre commune. Les travaux de construction reprennent le 19 septembre 2023 et devraient durer jusqu'au printemps 2024.

vitzerland

Swisscom a informé la Municipalité de son intention d'étendre son réseau fibre optique (FTTH). L'entreprise Circet, qui réalise l'extension du réseau de fibre optique sur mandat de Swisscom, réalise les travaux de construction. Des questions en lien avec ces travaux peuvent être posées à l'adresse courriel suivante: lines.ls@swisscom.com

Les travaux se poursuivent

Avant la pose des câbles à fibre optique, de couteux préliminaires sont toutefois nécessaires. Il s'agit entre autres d'obtenir l'autorisation pour les travaux de déploiement sur les biens-fonds publics comme privés. Circet contactera à cette fin les propriétaires et discutera avec eux des détails. Durant cette période, Swisscom prend à sa charge tous les travaux d'infrastructure.

L'extension du réseau à fibre optique est ralentie.

L'extension du réseau est malheureusement retardée. Nous ne sommes plus autorisés à commercialiser nos offres sur l'architecture réseau Point-to-Multipoint. Nous devons lancer un très grand nombre de travaux de tirage de nouvelles fibres optiques afin de corriger notre infrastructure et poursuivre l'extension du réseau avec une architecture conforme aux dernières décisions juridiques.

Internet haute vitesse

Une fois le réseau terminé, la population pourra surfer sur Internet plus rapidement que jamais – à une vitesse allant jusqu'à 10 Gbps. Cela permet d'utiliser vos applications quotidiennes ainsi que pour le télétravail avec visioconférence ou pour de nouvelles applications de streaming qui nécessitent beaucoup de bande passante. Lausanne, Septembre 2023

Nous prenons parti

POUR DES PRIMES ABORDABLES, MAINTENANT!









eil des États



VOTONS SOCIALISTE LE 22 OCTOBRE!



LA TÈNE

Une balade découverte enrichissante



Marc-Antoine sait raconter l'Histoire

A l'initiative de la commission de l'intégration, les nouveaux habitants de la commune de la Tène étaient invités à une balade découverte. La petite trentaine de personnes ayant répondu à l'invitation de la commune. accompagnées de membre de la commission, du conseil communal et du conseil général sont partis de la gare de Marin-Epagnier pour se rendre à Epagnier. Là, Laurent Lavanchy a retracé l'histoire politique des 4 communes qui composent actuellement la Tène: Marin, Epagnier, Thielle et Wavre. Il a permis à chacune et à chacun de se rendre compte de l'évolution de la commune.

Tout cet aéropage s'est rendu ensuite à la station d'épuration, où il était attendu par Pierre-Yves Martin, responsable de l'exploitation du site. Il a su expliquer toute la complexité du nettoyage de nos eaux usées. La troisième étape était située à la plage de la Tène ou les attendait Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium. Celui-ci, a su captiver son auditoire en détaillant la belle histoire de la civilisation de la Tène. Il a réussi, avec sa chaleur communicative à faire voyager son auditoire deux à trois millénaires en arrière, pour remonter le temps et revenir à nos jours «dans cet endroit symbolique qui relie l'eau, la terre et le ciel», comme il aime à le dire et de citer quelques exemples

qui vont de Henri III qui rêvait d'y implanter une ville idéale qu'il aurait appelé Henripolis à Auguste-Frédéric de Meuron, le fondateur de la maison de santé Prévargier qui pensait que la beauté de ce site agirait positivement sur les malades mentaux qui étaient le plus souvent rejetés, enfermés et laissés sans soin.

La balade s'est terminée à la Ramée par la découverte de ce site admirable et de ses oiseaux, découverte animée par Laetitia Torecilla et Gérard Gremaud, tous



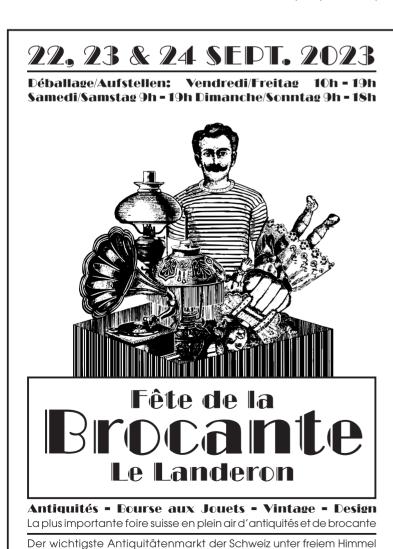
Une riche illustration de l'évolution des quatres communes

deux membres du groupe nature de la Tène. Elle et ils ont permis aux nouvelles âmes de la commune de comprendre toute la richesse de ce coin de paradis et l'importance de le protéger.

La commune a remercié les participantes et les participants en leur offrant un apéritif bienvenu. Cette manifestation a satisfait tout le monde et l'expérience pourrait (devrait) être reconduite avec pourquoi pas une ouverture aux «anciens» habitants de la Tène qui aimeraient en connaître un peu plus sur leur commune, en élargissant les découvertes à d'autres thèmes (pourquoi pas une torrée...)

Merci à la commission de l'intégration pour cette excellente initiative.

ر. ا د



www.brocantelanderon.ch



LE LANDERON

Course des aînés sous le soleil et dans la bonne humeur



Jeudi de la semaine dernière, dès 9h le matin, les aînés accueillaient leurs chauffeurs attitrés avec le sourire. Installation dans les véhicules faite, les voitures se dirigeaient vers la Vieille Ville pour passer le «checkpoint» permettant à Yves Frochaux de quittancer chaque véhicule et ses passagers en leur souhaitant bonne route.

La coutume voulant que chaque véhicule ait son idée de parcours et c'est dans divers directions que le voyage pouvait commencer pour rejoindre «Le Camp» de Vaumarcus. Si certains passaient par le sud du lac de Neuchâtel, d'autres prenaient la direction de Môtiers, de la Robella et autres, chacun s'arrêtant en chemin pour prendre cafés et croissants.

Dès 11h, au fil des arrivées, chacun prenait place sur la terrasse ombragée pour prendre l'apéritif, saluer connaissances et amis, tout cela dans la bonne humeur avant de se rendre dans la salle prévue pour le repas dans un joyeux brouhaha.

Les deux-cent dix-huit participants (aînés et chauffeurs) installés, Yves Frochaux, organisateur avec René Ansermet, prend la parole pour souhaiter la bienvenue à tous pour cette 65° édition. Il donne ensuite quelques informations sur la région en précisant quels sont les buts de la fondation qui gère cet endroit. Il souligne que si Vaumarcus est bien dans le canton de Neuchâtel, une partie du site «Le Camp», dont le restaurant, est situé en terre vaudoise.

Il remercie ensuite les personnes qui offrent bénévolement de leur temps et leurs véhicules pour cette sortie annuelle très appréciée. Des remerciements vont également à la SDL pour la prise en charge des coûts ainsi qu'à la Commune du Landeron pour son apport logistique et sa contribution financière.

La parole est ensuite donnée à Nadine Schouller, conseillère communale, qui apporte les salutations du conseil communal. Après les remerciements adressés aux organisateurs et aux chauffeurs, elle tient à célébrer la sagesse, l'expérience et la contribution précieuse des aînés envers la société. Elle souligne que, au fil des années, les aînés ont été des acteurs essentiels dans la construction de la communauté et leur présence en ce jour une source d'inspiration pour tous. Elle termine en souhaitant à tous savourer cette toute belle journée festive. C'est au tour de M. le pasteur Frédéric Siegenthaler de prendre la parole en souhaitant à tous une toute belle journée pleine de plaisir. Le délicieux repas élaboré par un landeronnais bien connu en la personne du chef de cuisine Thierry Loubet servi, chacun pouvait en apprécier les saveurs tout en conversant agréablement avec ses voisins de table Café pris, tous les participants rejoignent les véhicules pour prendre la route du retour en direction du restaurant du Chasseral pour se désaltérer et déguster le traditionnel sandwich sur la terrasse ombragée avec son panorama magnifique ou à l'intérieur. Une dernière halte très appréciée avant de rentrer chez soi le cœur rempli d'agréables souvenirs d'une journée passée dans la détente et le CP plaisir.



CRESSIER

Mictou art au PoinD'Ex

Mictou, de son vrai nom Michel Awad Toubia, est un artiste de 62 ans, musicien en autodidacte, qui trouve son inspiration dans tout ce qui l'entoure.

Sa particularité est de donner vie à ses créations en les exprimant sur divers supports, tant sur papier qu'au travers de la musique, la guitare notamment.

Depuis son enfance il est passionné par le dessin. A 8 ans, il délaisse ses crayons, un éveil musical l'oriente vers la découverte de l'accordéon, il s'y accroche, à 16 ans il étudie cet instrument en autodidacte et devient enseignant d'ac-



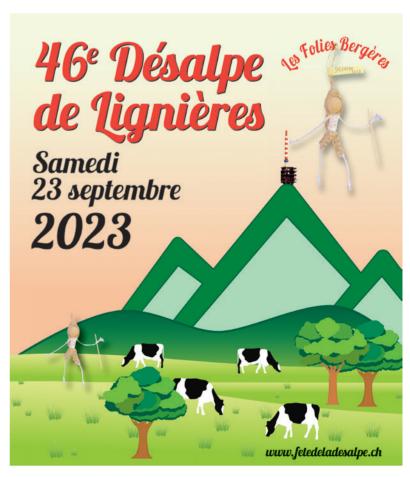
cordéon, rôle qu'il exerce durant plusieurs années. Mais voilà que sa passion enfantine le rattrape, il revient au dessin, et expérimente actuellement son art par diverses techniques au crayon

Venez découvrir son univers exposé au PoinD'Ex, à Cressier, rue Vallier 3, du 15 septembre au 29 octobre 2023.

Vernissage: vendredi 15 septembre à 18h

Ouverture de l'exposition: les vendredis de 18h à 20h et les samedis de 14h à 18h.

GC



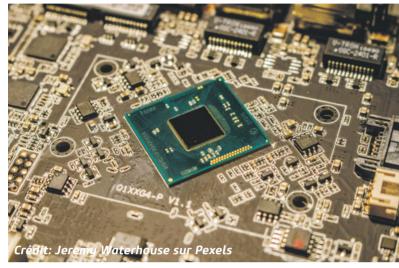
VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Anne may



Le vrai sage est celui qui fonde sur le sable



Le sable est la deuxième ressource naturelle la plus consommée au monde, après l'eau. Son importance dans notre vie quotidienne est souvent négligée, mais il s'agit d'une ressource indispensable à nos modes de vie. 50 milliards de tonnes de sable sont extraites et utilisées chaque année. La demande a triplé au cours des deux dernières décennies et devrait continuer à augmenter en raison de la croissance démographique, de l'urbanisation et de l'évolution des modes de consommation.

Notre civilisation repose sur le sable. Il est un composant essentiel du béton utilisé dans la construction des maisons, des routes, des ponts et des infrastructures. Le verre de chaque fenêtre, pare-brise et écran de téléphone portable est lui aussi constitué de sable. Le silicium permet de fabriquer les puces électroniques de nos téléphones portables et de nos ordinateurs, ainsi que de la plupart de nos appareils électroniques. Il est aussi un élément clé dans la production des panneaux solaires photovoltaïques et des éoliennes, et donc dans la production d'énergie renouvelable.

Le sable est le produit de la décomposition des roches sous l'effet des phénomènes météorologiques et de l'érosion pendant des milliers, voire des millions d'années. Il est constitué de minuscules fragments de minéraux et de roches, continuellement transporté et déposé à la surface de la terre par les vents, les courants d'eau et les flux de marée. Tous les sables ne sont pas identiques. Leur composition et leurs propriétés varient en fonction des processus géologiques qui les ont formés. Les grains de sable du désert, érodés par le vent, sont lisses et arrondis. Ils sont inutilisables dans la fabrication du béton. Celle-ci nécessite un sable plus anguleux, formé par l'action de l'eau dans les rivières, les lacs et les océans.

Le sable est extrêmement polyvalent et intervient dans la fabrication d'une large gamme de matériaux apparemment sans rapport les uns avec les autres. Le processus de fabrication du verre, dont les origines remontent à environ 3 500 ans avant notre ère, en Mésopotamie, consiste à faire fondre le sable à des températures élevées, généralement entre 1 700 et 2 000 degrés Celsius. Le liquide fondu qui en résulte est ensuite façonné, refroidi et solidifié sous diverses formes. Dans le béton, le sable est mélangé à du ciment, de l'eau et des aggrégats, comme de la pierre concassée ou du gravier. La pâte qui en résulte forme un matériau solide et stable lorsqu'il durcit. Les civilisations anciennes telles que les Égyptiens, les Mésopotamiens et les Grecs ont été parmi les premières à utiliser le sable dans la construction. Ils mélangeaient le sable à d'autres matériaux naturels comme l'argile et la paille pour créer les premières formes de briques et de mortier. Pour fabriquer les plaquettes de silicium des puces électroniques, le sable est d'abord purifié, puis traité chimiquement pour

en extraire du silicium pur. Le cristal de silicium a la forme d'un lingot cylindrique dont on découpe de fines tranches pour la fabrication de circuits intégrés et, dans le domaine de l'énergie photovoltaïque, de cellules solaires.

Il y a énormément de grains de sable sur Terre. Des immenses déserts aux plages du monde entier, notre planète en est recouverte. Pourtant, nous commençons à en manquer. L'extraction actuelle dépasse les taux de reconstitution du sable naturel. Malgré l'importance stratégique du sable, son extraction, son approvisionnement, son utilisation et sa gestion ne sont pas réglementés dans de nombreuses régions du monde, ce qui a des conséquences sociales, économiques et environnementales critiques.

Le sable protège les berges et les rivages des forces destructrices des vagues et des tempêtes. La répercution la plus importante de l'extraction excessive du sable est l'érosion des côtes et des berges des rivières, ce qui augmente le risque d'inondation et, dans certains pays, a entraîné la perte de communautés et de moyens de subsistance. Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) recense plusieurs autres conséquences de l'extraction excessive de sable, notamment le rétrécissement des deltas, les changements d'affectation des terres, la pollution de l'air, ou la salinisation des réserves d'eau souterraine. Par ailleurs, les dunes de sable et les plages constituent des habitats essentiels pour de nombreuses espèces. Leur préservation est essentielle au maintien de la biodiversité.

Notre dépendance au sable a donné naissance à un marché noir lucratif qui représenterait des milliards de dollars chaque année. Dans un nombre croissant de pays, des organisations criminelles orchestrent l'extraction illégale du sable des rivières, des plages et d'autres écosystèmes sensibles.

La prise de conscience des dégâts causés par notre dépendance au sable est heureusement de plus en plus forte. Les pratiques durables, telles que le recyclage du béton et l'exploration de matériaux alternatifs sont désormais au cœur des préoccupations. Il est possible de recycler les débris de béton et le verre concassé pour remplacer le sable dans le béton. Les sous-produits des processus de concassage et d'extraction, tout comme les cendres issues de la combustion du charbon, peuvent aussi être utilisés pour remplacer le sable dans le béton. D'autres matériaux sont également étudiés pour remplacer le sable et le béton dans la construction. Il s'agit notamment de plastique recyclé, ainsi que de matériaux organiques tels que les cosse de noix de coco ou de grains de riz. On observe aussi un retour vers d'autres matériaux de construction, tels que le bois et la paille. Une autre solution clé au problème est l'optimisation des bâtiments et des infrastructures.

En partenariat avec

VICOS

partenaire de transition énergétique

LIGNIÈRES

La désalpe c'est bientôt - réservez votre marché

Réunies récemment sous les auspices du comité de la désalpe, les prix de 5 francs. Les insignes de fête sont confectionnés par un groupe sociétés villageoises de Lignières ont reçu toutes les consignes d'organisation pour que la fête soit belle, accueillante et réussie. Retenez votre marché de la désalpe, samedi 23 septembre, dès 10h00



Authentique et fidèle à lui-même le marché a tout pour vous plaire! miel, sirops, thé, fruits secs, épices, boissons distillées.

o.schleppi@hotmail.com, votre geste sera bienvenu et apprécié.

«Folies bergères» le thème choisi va faire vibrer la 46ème édition de

de dames du village, merci pour leur dévouement.

Votre parcage est assuré - veuillez bien respecter la signalisation et les instructions routières données par les bénévoles. Votre stationnement sera géré par des élèves neuvevillois, appelés à la rescousse, ils seront récompensés pour leur travail.

Vendredi 22 septembre, dès 18h30 le Camp d'été vous accueille au stand du ski-club et vous sert ses fameux «hamburger maison». Troupeaux, cortège, folklore sont prévus à la désalpe, voir prochaine







L'Association des parents d'élèves de dans l'intérêt des écoliers et des familles de la commune Elle représente un lien précieux entre les parents et l'école.

NOTRE ASSOCIATION RECHERCHE DE NOUVEAUX MEMBRES POUR LE COMITÉ

NOS RESPONSABILITÉS:

- Organiser les devoirs surveillés
- Éditer la brochure d'activités extrascolaire
- Proposer des conférences, débat, journées préventives ou moment d'échanges
- Offrir un <u>atelier de lecture</u> pour les élèves de 4e à 6e Harmos
- Entretenir des liens et collaborations divers
- Se tenir à disposition des parents -Respect et anonymat garantis!

COMMENT POSTULER

secretariat@ape-latene.ch



Visitez notre site Web





Découvrez la vaste créativité de ses artisans: crochet, tricot, broderie, couture, filage de laine, bijoux, objets en bois/plâtre/tissu/cuir/poterie, décorations pour maison et jardin, variété de tableaux, vannerie, fleurs séchées, tresses d'oignons et d'ail et ses dérivés. Sans oublier les vêtements pour bébé et adultes, accessoires de mode, cosmétiques naturels, et produits d'entretien. Goutez aux saveurs régionales: fromages et délices caprins, spécialités des Grisons, douceurs à l'érable/ caramel, pralines, biscuits et gâteaux (avec/sans gluten) confitures,

Le village s'active pour être beau et fleuri - Vous souhaitez offrir quelques fleurs de votre jardin, merci de vous annoncer par mail,

la fête folklorique traditionnelle! Vous aimez la désalpe? Soutenez-la, aidez à sa pérennité, faites bon accueil à l'insigne de fête proposé au

LA TÈNE

Invitation Entente de La Tène

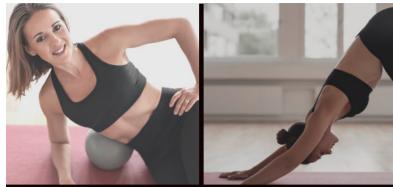
L'Entente de La Tène n'est pas un parti politique mais une association de personnes défendant les intérêts de la Commune et de ses habitants/es.

A ce titre et dans la perspective des élections communales de 2024, elle accueillerait, volontiers, quelques personnes supplémentaires s'intéressant à la vie de la Commune et souhaitant y participer activement (Conseil général, commissions diverses).

Les personnes intéressées sont cordialement invitées à notre séance de préparation du prochain Conseil général (28.09.23) qui aura lieu le mardi 19 septembre, à 20h00, à l'Espace Perrier à Marin.

Dans le cadre d'une éventuelle fusion avec les Commune d'Enges, d'Hauterive et de Saint-Blaise, et de la création d'une nouvelle Entente de Laténa, les personnes intéressées des Commune précitées sont également les bienvenues à cette séance pour une prise de contact.

Entente de La Tène











Samedi 16 septembre 2023 à 20h30 – Philippe Ligron Bon appétit

Philippe Ligron, chef cuisinier se livre, seul en scène avec son spectacle "Bon appétit...".

Une revue caustique de notre mode gastronomique et de nos phobies alimentaires inavouées qui emmène les spectateurs entre rire et émotions, tout en livrant quelques secrets pour aligner notre alimentation à nos valeurs.

Prochain spectacle

Vendredi 29 septembre 2023 à 20h30 - Mojo Blues Band

Emmené par Erik Trauner, le Mojo Blues Band, enflamme les scènes internationales depuis 1977. Un savant mélange de blues, de Chicago blues et de rythm'n'blues venu tout droit de Vienne sous la forme d'un quintet magique... Impossible de ne pas taper du pied...

Soutenez et vibrez aux nombreux spectacles proposés en profitant d'un abonnement Parrains ou Entreprises (transmissible) qui sont avantageux et valable pour 2 personnes durant toute la saison 2023-2024 (20 spectacles pour notre 20ème anniversaire) et qui donnent priorité aux tables sur les estrades.

Le comité du CTTR

contact@latourderive.ch www.latourderive.ch

NEUCHÂTEL

Lundi du Jeûne fédéral

Le tramway historique reprend son service



Après une longue pause estivale en raison de travaux sur la ligne 215, entre Colombier et Boudry, l'ANAT, l'Association neuchâteloise des amis du tramway remet, lundi prochain en service, pour quelques courses, son tramway historique entre Neuchâtel et Boudry avec la possibilité de visiter gratuitement le Musée du Tram aux Isles d'Areuse. Il contient sa collection de trams ayant circulé dans la région de Neuchâtel.

Le tramway de 1922 no 73 sera accompagné par la remorque 143, de 1897. Elle résulte de la transformation créée à partir d'une motrice «démotorisée» de l'ancien tram de Saint-Blaise remplacé en 1957 par une ligne de trolleybus.

Sur la photo de Mario Stefani, prise le 6 septembre dernier, devant le musée, on distingue, derrière la composition historique, la motrice no 45 de tram de Boudry restaurée par l'ANAT. Elle a circulé de 1902 à 1981. Restaurée après plus de 40 ans de sa mise hors service, elle pourra bientôt à nouveau rouler pour des courses historiques entre Neuchâtel et Boudry.

Départs de Neuchâtel: 14h31, 15h51, 17h11; départs de Boudry: 13h51, 15h11, 16h31.

L'accès est libre; les dons sont les bienvenus. Prochaines dates de circulation en 2023: dimanches 1^{er} et 29 octobre.





ENTRE-DEUX-LACS

Ludotène



Prochaine ouverture du samedi, le 16 septembre 2023 de 10h à 12h. La Ludotène sera fermée le lundi du Jeûne, 18 septembre.

A votre disposition, plus de l'250 jeux et jouets (de 1 à 99 ans) ainsi aue l'accueil chaleureux des bénévoles de la ludothèque.







La Ludotène, Fleur-de-Lys 7 à Marin

NEUCHÂTEL

Cinéma Les Arcades, Neuchâtel

La Lanterne Magique présente Les fiancées en folie Mercredi 27 septembre, séances à 13h30 ou 15h30



LE LANDERON

Jazz estival, un tout beau concert du groupe « Gilles Rémy Jazzband »



C'est un public de passionnés qui se sont retrouvés dans la cour du Château pour assister à l'avant-dernière soirée jazzique avec le groupe «Gilles Rémy Jazzband». Avec une assistance un peu réduite, l'ambiance était à la fête et de forts applaudissements ont accueilli les musiciens.

taillée d'un manche de pioche en bois. C'est en tirant le manche plus ou moins vers l'arrière que la tension de la corde permet de varier le son. Une position particulière des jambes et des pieds permet de stabiliser l'instrument. On est très impressionné par la qualité de la sonorité qui s'apparente à la contrebasse.

Sitôt sur scène, c'est sur fond de jazz entraînant que débute la soirée avec «les copains d'abord». Les morceaux s'enchaînent dans des interprétations allant de Georges Brown à Louis Armstrong en passant par Sidney Bechet, Ray Charles et autres, le tout célébrant le jazz dans un style que le public affectionne.

C'est un plaisir de voir ces musiciens s'amuser sur scène Le public a fortement manifesté son plaisir dans toutes les interprétations d'en-

semble ou en solo de Gilles Rémy avec sa maîtrise parfaite tant à la clarinette qu'au saxo, Pierre Guicquero et toute sa maestria au trombone à coulisse, René Willener au washboard enchantant l'assistance avec ses interprétations vocales très rythmées, Céline Tournebise et sa fougue innée au banjo ainsi que Lou Rémy surprenante à la contrebassine, instrument qui a intrigué les spectateurs. Durant la pause, c'est avec gentillesse qu'elle a répondu à nos interrogations en expliquant que, au départ, cet instrument a été inventé par les esclaves d'Amérique qui, n'avaient aucun moyen d'avoir accès à la musique. Son instrument, de fabrication artisanale, est composé d'une bassine en plastique tenant lieu de caisse de résonnance surélevée avec 3 petits pieds qui laissent passer l'air permettant ainsi d'obtenir un son. Le fond de la bassine est percé d'un trou dans lequel est attaché une seule et unique corde de 4 mm de type drisse reliée à l'extrémité entaillée d'un manche de pioche en bois. C'est en tirant le manche plus ou moins vers l'arrière que la tension de la corde permet de varier le son. Une position particulière des jambes et des pieds permet de sonorité qui s'apparente à la contrebasse.

C'est pourquoi, le coup de cœur va à cette jeune musicienne pleine de talent et de fougue dans ses exécutions. Une belle rencontre.

Le concert se termine par une balade dans les steppes d'Asie centrale avant de pouvoir bénéficier d'un bis soutenu avec complicité par le public. Une bien belle soirée.

CORNAUX

La Chasse arrive à la Croix-Blanche à Cressier!

Ça y est! Elle arrive enfin! La saison de la chasse démarre la semaine prochaine à la Croix-Blanche à Cressier, alors que l'été tire doucement sa révérence. José Manuel Ferreira et son équipe sont à pied d'œuvre depuis le mois d'août pour préparer cet événement incontournable du calendrier des amateurs de viandes.



Tout est presque prêt, à Cressier! Alors que le chef José Manuel Ferreira et ses acolytes confectionnent cette semaine encore 750 petits pâtés de gibier, les poires à Botzi reposent dans leur caramel, les pâtés et les galantines dorment encore au frais! En cuisine, on s'active, on prépare les spätzlis, on vérifie que rien ne manque. Champignons, choux-rouges, marrons, confiture d'oignon, tout doit être parfait! La dégustation va enfin pouvoir commencer! Il faut dire que l'évènement est incontournable à la Croix-Blanche! Le chef José Manuel Ferreira en a d'ailleurs fait sa spécialité, grâce à ses assiettes généreuses et ses produits régionaux!

Retrouvez dès vendredi 21 septembre, le menu chasse confectionné avec soin par José Manuel Ferreira, son équipe et ses chefs partenaires! Mais attention, le choix s'annonce difficile, tant la chasse semble se décliner à l'infini à Cressier! Prendrez-vous un pâté de gibier automnal, une cassolette de chanterelles, un velouté de potiron, une galantine de faisan, un carpaccio de renne délicatement fruité ou encore une terrine de foie gras accompagnée de sa marmelade de berudges cressiacoise et sa brioche maison? Et ensuite, choisirez-vous la selle de chevreuil et sa sauce Grand Veneur, le pavé de renne aux morilles, l'entrecôte de cerf des frères Alcala au gin local, le médaillon de chevreuil « belle fruitière », le cou-mignon de marcassin Jural aux baies de sureau ou encore le civet de chevreuil « chasseur »? Il y a fort à parier que vous hésiterez longtemps, toutes papilles en éveil, à la lecture de la carte résolument riche et gourmande!

La saison de la chasse à Cressier, c'est dès le 22 septembre à la Croix-Blanche et jusqu'à la fin du mois de novembre!

Hôtel-restaurant de la Croix-Blanche, Route de Neuchâtel 12, 2088 Cressier, 032 757 11 66, info@croix-blanche.ch, www.croix-blanche.ch



melissabpeinture@gmail.com

LE LANDERON

La piscine a fermé ses portes sur une note très estivale

Dimanche dernier, la piscine du Landeron a fermé ses portes après une dernière semaine où le public a encore pu profiter d'un temps chaud et ensoleillé.

Grâce à un équipe compétente et motivée avec Gilles aux commandes, Manon garde-bain, Alba et Christel à la caisse avec en plus quelques tâches d'entretien, notamment floral, ainsi qu'une vingtaine d'auxiliaires, tout s'est bien passé.

La saison a débuté un peu lentement au mois de mai, suivi par des mois de juin et de juillet un peu mitigés (jours venteux et frais qui ont nécessité de chauffer l'eau). Au début du mois d'août, la fraicheur était également au rendez-vous, mais cela s'est nettement amélioré par la suite avec une prolongation de l'horaire jusqu'à 20h durant une semaine. Par contre, le mois de septembre était au top avec une maqnifique dernière semaine.

Durant cette saison, 50'000 personnes ont pu bénéficier des infrastructures y compris les 1'200 abonnements. Comme à l'accoutumée, l'aquagym a connu un franc succès avec Manon, Tino et Ilham. Le mercredi, la présence de Muriel, une pro venant donner ses leçons d'aquagym (seule piscine extérieure où elle est présente) attirait beaucoup de monde. Durant cette saison, on a pu compter jusqu'à nonante personnes dans le grand bassin venu là pour se faire du bien. Le dernier vendredi, une matinée pas comme les autres avec un Gilles participant à l'aquagym. Durant ce cours un peu particulier, la venue d'une belle espagnole costumée mettait tous les participants dans une ambiance festive et les mouvements suivaient un rythme inédit et joyeux. Une belle matinée qui s'est terminée par des applaudissements et félicitation pour le travail et l'engagement de Gilles qui termine son mandat cette année.

Une page se tourne pour Gilles Jobin

Cela fait dix-sept ans que Gilles est en charge du bon fonctionnement des infrastructures de la piscine. L'entretien de ce domaine aquatique a été pour lui un travail où il est nécessaire de garder son calme tout en évaluant et en réagissant correctement dans toutes situations. Ce domaine de détente demande beaucoup d'entretien et de contrôle (notamment qualité et de l'eau, entretien des infrastructures, conserver un espace justement tondu et vert pour le confort du public, et autres). Il a toujours apprécié son activité avec le soutien de toute son équipe, les contacts avec le public et le soutien de la Fondation. Au fil des années, il a également dû s'adapter techniquement aux nouvelles normes en constante évolution (notamment les paramètres de qualité de l'eau). Il remercie la Fondation pour lui avoir donner les moyens financiers nécessaires afin de pouvoir répondre à toutes les nouvelles normes inhérentes à la qualité d'une l'eau irréprochable. Il remercie également toutes les personnes qui ont donné de leurs compétences (entreprises locales, commune) afin que les problèmes puissent être réglés rapidement. Son successeur étant maintenant engagé pour la saison prochaine, il restera à disposition si nécessaire.

Après une période intense et gratifiante au contact du public, mandat qu'il a toujours apprécié, sa retraite lui permettra de se consacrer un peu plus à son activité de bénévolat au service de la Croix-Rouge du Val-de-Ruz tout en apportant son aide à l'atelier de mécanique de son fils.

Une page qui se tourne, mais avec des belles activités en vue.



СР

CRESSIER

L'Espérance dans la cour des grands



Conviée au défilé d'Avenches Tattoo lié au Festival international de musique militaire qui s'est déroulé du 31 août au 2 septembre 2023, la fanfare l'Espérance de Cressier s'est retrouvée dans la cour des grands parmi des ensembles de prestige!

La formation musicale l'Espérance gardera un souvenir mémorable de sa participation à la grande parade du samedi dans les rues de l'ancienne capitale de l'Helvétie romaine, et qui a vu défiler les orchestres de spectacle et les formations invitées. Elle se souviendra aussi de l'aubade donnée avant le cortège, au cœur d'Avenches, devant un public nombreux, que du bonheur!

Quel moment intense et magique que d'assister au spectacle Tattoo 2023 dans le cadre historique du Haras national suisse avec son arène à ciel ouvert, auquel toute la société était invitée. A savoir qu'en raison des travaux de rénovation de l'amphithéâtre romain, l'édition 2023 Tattoo a été déplacée au Haras.

Se déplacer en car à Avenches, vivre le Tattoo 2023 dans l'arène du Haras, cadeau! La fanfare le doit au soutien généreux de la très dynamique Amicale de l'Espérance.

« Merci l'Amicale, merci Avenches Tattoo pour l'accueil, nous avons passé des moments inoubliables » ont-ils témoigné.







PAROISSES CATHOLIQUES DU LANDERON ET DE CRESSIER

Et si l'on chantait ...?

Depuis des décennies, le chant des célébrations et plus spécialement des messes a été assuré par des chanteurs et chanteuses réunis souvent sous le nom de Chœur mixte de la paroisse. Ces choristes se retrouvaient à la tribune de l'orgue tous les dimanches que Dieu faisait et assuraient, avec l'organiste, la partie musicale de la messe. Le chœur mixte était aussi un lieu de socialisation, d'amitié, de partage. Les personnes qui avaient participé très régulièrement aux répétitions et aux offices recevaient après une quarantaine d'année une distinction, c'était la médaille Bene Merenti. Lors des fêtes ces médailles étaient portées avec fierté.

Puis, avec l'évolution des mœurs, la multiplication des loisirs et la déchristianisation, les participations aux offices est devenue plus espacée. Les anciens ont quitté pour raison d'âge et les jeunes ne les ont pas remplacés. Dans nos paroisses un petit ensemble vocal de 6 personnes s'est constitué depuis quelques années et a animé chaque mois une messe dans chacune des paroisses, sans oublier les fêtes. Les prestations de cet ensemble étaient de très bonne qualité. Pour diverses raisons cet ensemble a décidé de ne pas poursuivre cette mission et nos paroisses se retrouvent aujourd'hui sans chorale, sans ensemble vocal. Restent l'animatrice, l'organiste et les enfants lors des messes de familles.

Faut-il accepter cet état de fait ou est-il encore temps de réagir? Monsieur le curé Gérard et l'abbé Paul se proposent de réfléchir à cette situation et invitent toutes les personnes intéressées par l'animation musicale dans nos paroisses à se retrouver le lundi 18 septembre à 19h30 dans les locaux de la cure catholique du Landeron.

Et si l'on chantait encore en chœur dans nos paroisses ...?

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) Vendredi 15 septembre

19h30 **BUZZ** au foyer de St-Blaise. Plus d'infos quant au programme: contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

Davantage d'infos sur le site www.entre2lacs.ch et flyers des activités dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Exceptionnellement, le culte à Hauterive aura lieu le samedi 23 septembre à 17h.

Dimanche 17 septembre

10h00 Culte unique du Jeûne fédéral au temple du Landeron. Pas de programme pour l'enfance ni de garderie.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www. montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

Saint-Blaise

Chaque lundi

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débuter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Jeudi 14 septembre

19h15 **Moment de prière** à la chapelle pour le Conseil paroissial et la paroisse. Chaque personne ayant à cœur la prière est bienvenue!

Marin

Mardi 19 septembre

12h00 Repas ouverts à la cure de Marin (Foinreuse 6). Pour toute personne désireuse de manger en bonne compagnie!

Inscriptions jusqu'au lundi midi auprès de M^{me} Françoise Messerli 077 415 83 82 / efmesserli@hotmail.com

Prix: CHF 12.-

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 Café du partage et de l'amitié au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 17 septembre

9h30 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndondo, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier: Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Mercredi 20 septembre - Sts. André Kim, Paul Chong et leurs compagnons

18h00 Cathéchisme 7ème Harmos dans la salle sous l'église de Saint-Rlaise

Jeudi 21 septembre - S. Matthieu - Mgr. Bernard Genoud (13ème)

08h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

Vendredi 22 septembre - S. Maurice et ses compagnons

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 23 septembre

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 24 septembre

09h00 Messe à Saint-Blaise

Permanence pendant l'absence de l'abbé Leonardo Kamalebo: Pour septembre, octobre et novembre Abbé Gérard Muanda 0327571186 et 0793677932 et Abbé Zygmunt Kazmierak 0328533744 et 0766727280. Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (https://www.cath-ne.ch/votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

En septembre débute la catéchèse pour les enfants dans notre paroisse, vous pouvez faire l'inscription par courrier ou par e-mail à:

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h Rue du Port 3 2072 Saint-Blaise 032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Paroisse de Cressier-Cornaux

Mardi 19 septembre

11h00 Messe au Fouer

16h00 Conseil de communauté à la cure

Jeudi 21 septembre

11h00 Messe au Foyer

Dimanche 24 septembre

18h00: Prière commune cantonale pour l'unité des chrétiens à l'église St-Pierre à La Chaux-de-Fonds

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignières

Dimanche 17 septembre

10h30 Messe

Dimanche 24 septembre

10h30 Messe

18h00: Prière commune cantonale pour l'unité des chrétiens à l'église St-Pierre à La Chaux-de-Fonds

Lors de la Brocante du 22, 23 et 24 septembre, la paroisse catholique du Landeron tient toujours son stand de crêpes devant le mur de l'église. Merci pour votre visite!

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 15 septembre - Notre-Dame des douleurs

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 16 septembre - S. Corneille et Cyprien

11h00 Baptême de Julien Pascale à Saint-Blaise

14h00 Baptême de Lena Genet à Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 17 septembre

09h00 Messe à Saint-Blaise. Fête fédérale d'action de grâces. Le Jeûne fédéral

Mardi 19 septembre

08h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

19h00 Cathéchisme 6ème Harmos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2 Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch



LA NEUVEVILLE

Au programme!





Barbie

Comédie, Aventure de Greta Gerwig, avec Ryan Gosling, Margot Robbie



A Barbie Land, vous êtes un être parfait dans un monde parfait. Sauf si vous êtes en crise existentielle, ou si vous êtes

SA 16, DI 17 & ME 20 sept. à 20h30 8 (10) ans - 1h54 - USA - VF

Strange Way of Life

Western, drame de Pedro Almodóvar avec Pedro Pascal, Ethan Hawke, Tilda Swinton



Silva traverse le désert à cheval pour retrouver Jake qu'il a connu 25 ans plus tôt lorsqu'ils étaient tueurs à gages. Silva souhaite renouer avec son ami d'enfance désormais shérif mais ces retrouvailles ne sont pas sa seule motivation... Le film étant un court-métrage, il

est proposé avec un autre court de Pedro Almódovar, "La voix humaine" (30 min.), avec une Tilda Swinton.

> VE 15 sept à 20h30 (VF) 16 ans - 1h01 - Espagne

Oppenheimer

Thriller historique de Christopher Nolan, avec Cillian Murphy, Emily Blunt, Matt Damon



Le nouveau film de Christopher Nolan sur l'univers palpitant de l'homme complexe qui a mis en jeu la vie du monde entier pour mieux le sauver.

DI 17 sept à 17h (VO st fr/all), SA 23, DI 24 sept à 20h30 (VF) 12 ans - 3h - USA

Anatomie d'une chute

Drame de Justine Triet, avec sandra Hüller, Swann Arlaud



Sandra, Samuel et leur fils malvoyant de 11 ans, Daniel, vivent depuis un an loin de NATOMIE tout, à la montagne. Un jour, Samuel est retrouvé mort au pied de leur maison. Une enquête pour mort suspecte est ouverte. Sandra est bientôt

inculpée malgré le doute : suicide ou homicide ? Un an plus tard, Daniel assiste au procès de sa mère, véritable dissection du couple.

Palme d'Or au festival de Cannes 2023! MA 19 & 26, VE 29 sept. à 20h30, DI 24 sept.à 17h 12 ans - France - 2h32 - VF

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur www.cine2520.ch

LE LANDERON

Matchs du FC Le Landeron

Samedi 16.09.2023

Grom des 2 Thielles - Team Neuchâtel (Helvetia) 14500

Championnat Juniors C - Ancien Stand

Terrain principal, Le Landeron

18h00 FC Le Landeron II - US Villeret

Championnat 4e lique - Ancien Stand

Terrain principal, Le Landeron

FC Espagnol NE - FC Le Landeron I Championnat 3º lique - Le Chanet

Le Chanet 2 synthétique, Neuchâtel

Mardi 19.09.2023

20h00

18h15 FC Le Landeron II - FC Superga I

Championnat 4e ligue - Ancien Stand

Terrain principal, Le Landeron

Mercredi 20.09.2023

19h00 Team 3L - Grpm des 2 Thielles II

Championnat Juniors B - Centre Sportif - A, Lignières

SAINT-BLAISE

Décision majeure du Conseil général au soir du 21 septembre

Presque 7,5 millions pour le réaménagement de trois routes



Le Conseil général est appelé à se réunir, jeudi soir 21 septembre prochain, à l'auditoire des collèges de Vigner. A l'ordre du jour, un crédit d'engagement de CHF 7'427'000.00 pour la réfection de la rue de la Maigroge, de la rue Daniel-Dardel (photo) et de la route de Lignières.

Ces trois artères constituent une partie de la route cantonale 2185 Neuchâtel – Enges/Lignières sur le territoire de Saint-Blaise.

L'Etat se chargera du revêtement de la chaussée et du système d'évacuation des eaux de surface pour un montant de CHF 2'067'161.00. La commune est propriétaire des infrastructures vieillissantes: eaux claires et usées, électricité, éclairage public. Elle réalisera son plan général d'évacuation des eaux PGEE; elle procédera à plusieurs améliorations des aspects urbanistiques, à la création de nouveaux trottoirs, à la sécurisation des cyclistes entre autres. Viteos, pour le réseau de gaz, Swisscom, pour le téléphone, Ello, pour le téléréseau procéderont aussi à la modernisation de leurs équipements. Le Groupe e réalisera le chauffage à distance CAD. Viteos a déjà dû anticiper, cet été, certains travaux, à la rue de la Maigroge ,car ses installations présentaient des risques. Ces travaux n'auront pas d'incidences sur le chantier à venir.

Le début du chantier est prévu au premier trimestre 2024 pour une durée estimée à deux ans en trois étapes: carrefour du Brel jusqu'à la rue des Lavannes; rue des Lavannes à la Maigroge supérieure; rue Daniel-Dardel et route de Lignières. Des séances d'information seront organisées à l'intention des riverains pour chacun des trois secteurs. Les accès piétons aux habitations seront assurés; une solution de parcage sera offerte au P+R de la gare CFF.

LIGNIÈRES

Matchs du FC Lignières

Vendredi 15.09.2023

FC Fleurier II - FC Lignières II 20500

championnat 5e lique - Les Sugits, Fleurier

20h00 FC Saint-Blaise - Team 3L

championnat Juniors A - Les Fourches, St-Blaise

Samedi 16.09.2023

FC Lignières I - FC Marin-Sports II 17h30

championnat 3e lique - Centre Sportif, Lignières

Mardi19.09.2023

FC Lignières II - FC Superga II 20h15

championnat 5^e ligue - Centre Sportif, Lignières

Mercredi 20.09.2023

Team 3L - Grpm des 2 Thielles II 19h00

championnat Juniors B - Centre Sportif, Lignières

20h15 FC Saint-Blaise II - FC Lignières I

championnat 3e lique - Les Fourches, St-Blaise

Jeudi 21.09.2023

FC Val-de-Ruz III - Team 3L II 18h15

championnat Juniors D - Centre Sportif

Les Geneveys s/Coffrane

MARIN

Matchs du FC Marin-Sports

Mercredi 13.09.2023

ASI Audax-Friul I - FC Marin-Sports II - coupe Juniors D, 18h15

1/16 de finale

18h15 FC Marin-Sports I - Grpm des 2 Thielles II - coupe Juniors D,

20h00 Grpm des 2 Thielles - FC Marin-Sports I - coupe Juniors C,

1/8 de finale

Samedi 16.09.2023

FC Lignières I - FC Marin-Sports II -3^{ème} ligue, groupe 2 17h30

FC Bôle I - FC Marin-Sports I - 2ème lique, groupe 1 17h30

Dimanche 17.09.2023

14h30 FC Le Locle - FC Marin-Sports - Juniors A, groupe 1

Mardi 19.09.2023

20h15 FC Marin-Sports - FC Neuchâtel (Corcelles) - Juniors B,

aroupe 1

20h30 FC Espagnol NE - FC Marin-Sports II - 3ème ligue, groupe 2

HAUTERIVE

Matchs du FC Hauterive

Vendredi 15.09.23

20h15 FC Hauterive II - FC United Milvignes (4ème lique)

Samedi 16.09.23

14h00 FC Hauterive - Grpm VDT (Fleurier) II

(Juniors féminines FF15)

17h00 FC Val de Ruz - FC Hauterive (Juniors A)

Jeudi 21.09.2023

18h15 ASI Audax-Friul - FC Hauterive (Juniors féminines FF15)

20h15 FC Cortaillod I – FC Hauterive I (2ème ligue)

Vendredi 22.09.23

19h30 FC Hauterive II - ASI Audax-Friul (Juniors A)



Résultats du FC Saint-Blaise

Jeudi 07.09.2023

FC Coffrane - Juniors C - championnat 0.14

Vendredi 08.09.2023

1ère Equipe - FC Le Locle - championnat

Samedi 09.09.2023

9.1 Juniors D2 - Team DS CDF (Deportivo) - championnat

0:3 Juniors D1 - FC Val-de-Ruz - championnat 0:6 FC Le Locle - Juniors C - championnat FC Hauterive - Juniors A - championnat

Dimanche 10.09.2023

2ème Equipe - FC La Sagne - championnat

SAINT-BLAISE

Matchs du FC Saint-Blaise

Vendredi 15.09.2023

20h00 Juniors A - Team 3L - championnat

20h15 FC Etoile-Sporting - 2ème équipe - championnat

Samedi 16.09.2023

10h00 Juniores FF-15 - FC Vel-de-Ruz - championnat

17h30 FC Bosna Neuchâtel - 1ère Equipe - championnat

Mercredi 20.09.2023

18h45 FC Corcelles Cormondrèche - Juniors D1 - championnat

20h00 Grpm VDT (fleurier) - Juniors A - championnat

2ème équipe - FC Lignières - championnat 20h15

CRESSIER

Matchs du FC Cressier-Sports

Samedi 16.09.2023:

14h00 Cressier Sport 20129 VS Team Béroche I (Championnat FF15)

CORNAUX

Matchs du FC Cornaux

Vendredi 15.09.2023

20h00 FC Vuisternens/Mézières II-FC Cornaux

championnat Féminine 4ème ligue

Stade Condémine - Vuisternens-dt-Romont

La Condémine / Principal - Vuisternens-dt-Romont,

Samedi 16.09.2023

Grpm VDT (Fleurier) I-FC Cornaux

championnat Juniores féminines FF-15-tour automne-Groupe 1

Les Sugits - Les Sugits Fleurier, Fleurier

20h30 FC Cornaux-FC Val-de-Ruz IV

championnat 5° ligue - Groupe 1

Terrain de sports - A, Cornaux

Mercredi 20.09.2023

20h30 NE Galaxy-FC Cornaux

championnat 5e lique - Groupe 1

Centre Sportif de la Charrière - A principal, La Chaux-de-Fonds











Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Au cœur d'une ancienne institution de jeunes filles de Saint-Blaise

Alan McCluskey y écrit des romans en anglais

La prestigieuse institution cosmopolite de jeunes filles la Châtelai- Quelles sont les sources d'inspiration d'Alan McCluskey? Il explique: nie anima Saint-Blaise de 1880 à 1976. Aujourd'hui, Alan McCluskey et son épouse Huquette sont établis dans l'appartement qui fut naquère le siège de la direction du pensionnat: un lieu propice à la créativité.



Avec son épouse, sculptrice et coach, il propose une table d'hôtes pour les ainés (une fois par mois) et une chambre d'hôtes (quelques week-ends par mois).

Né dans le Comté du Kent, en Angleterre, il y a 75 ans, Alan Mc-Cluskey, après des études universitaires, séjourna en France, puis en Suisse. Passionné par le développement des nouvelles technologies, il enseigna entre autres à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne ECAL et à l'Université de Fribourg.

Toutefois, il a toujours eu envie d'écrire des romans. En 2011, il publia son premier

ouvrage The Reaches. Depuis, il en a produit 18 (12 sont édités): deux millions de mots! Il a créé sa propre maison d'édition Secret Paths Editions. Il promeut ses ouvrages, qu'il compose et illustre, par les réseaux sociaux Facebook, Instagram et Linkedin. Les livres sont à commander en ligne.

«Je marche dans le village... les idées apparaissent. Je les consigne sur mon iPad!»

Son dernier roman s'intitule: The In-Between. Il nous le résume: « C'est l'histoire d'une jeune fille. Son grand-père est un physicien très connu qui a découvert qu'il existe un passage unique entre les multiples univers. Elle l'emprunte pour passer d'un univers à un autre à la recherche d'un remède pour guérir sa grand-mère qui souffre de la mala-

die d'Alzheimer. » Il interrompt subitement son récit.

Et la suite? Un sourire. Il poursuit: «Je ne sais pas comment l'histoire va se terminer. L'ouvrage est encore sur le métier!»

Pour marquer son 75° anniversaire Alan McCluskey ouvre son appartement de la rue de Mureta 2 à tout public, le samedi 23 septembre prochain, de 14 à 18 heures. Ce sera l'occasion de voir une exposition de ses photos, vidéos, cahiers et livres. Une vie d'écrivain et de créativité.

Claude Zweiacker secret-paths.com info@secret-paths,com

alan-mccluskeys-novels.com

